

LES RÉUNIONS EUROPÉENNES

Deux fois par an la Commission réunit les différents acteurs de la filière apicole pour dresser un bilan de la situation. Cela se fait sous la forme d'un groupe de dialogue civil (CDG, Civil Dialog Group) regroupant des représentants du groupe de travail (GT) Miel du COPA COGECA, de la FEDEM, de BEELIFE et des représentants des consommateurs. Le CDG s'est réuni le mardi 21 novembre. Afin de préparer les points à l'ordre du jour et définir la position et les demandes des apiculteurs européens, le groupe de travail du COPA COGECA s'est tenu la veille.

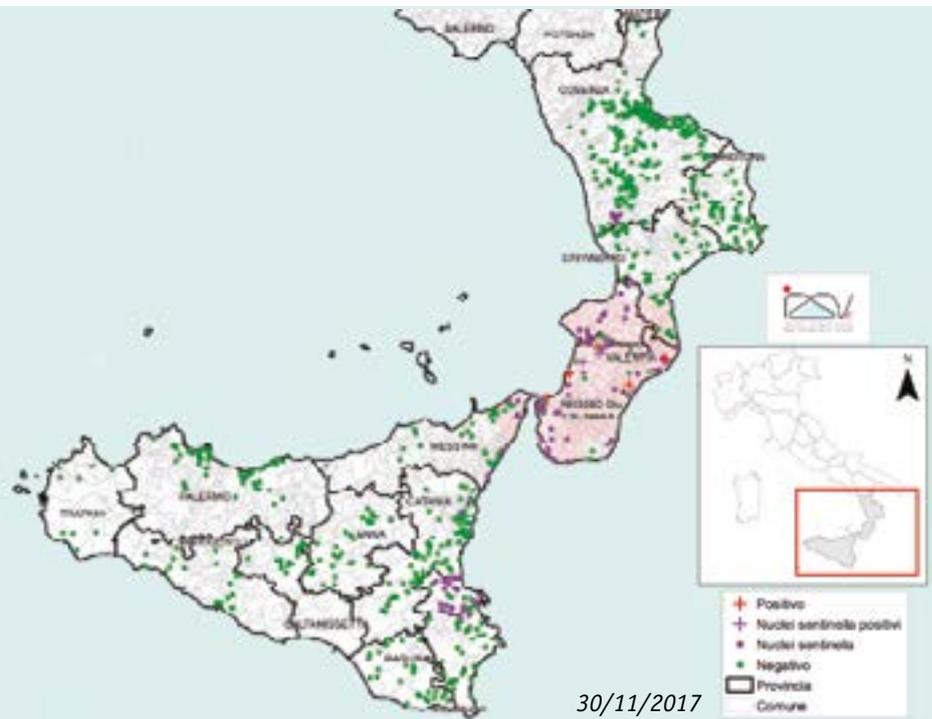
Election

La réunion du GT Miel a débuté par l'élection bisannuelle du président et des deux vice-présidents. Etienne Bruneau, seul candidat à la présidence a été réélu ainsi que Stanislas Jas représentant les pays nordiques et Francesco Panella, très sensible aux questions d'environnement des abeilles, représentant les coopératives italiennes. Yvan Hennion de la section apicole de la FNSEA a eu un nombre de voix très honorable juste derrière le candidat italien.



Aethina tumida

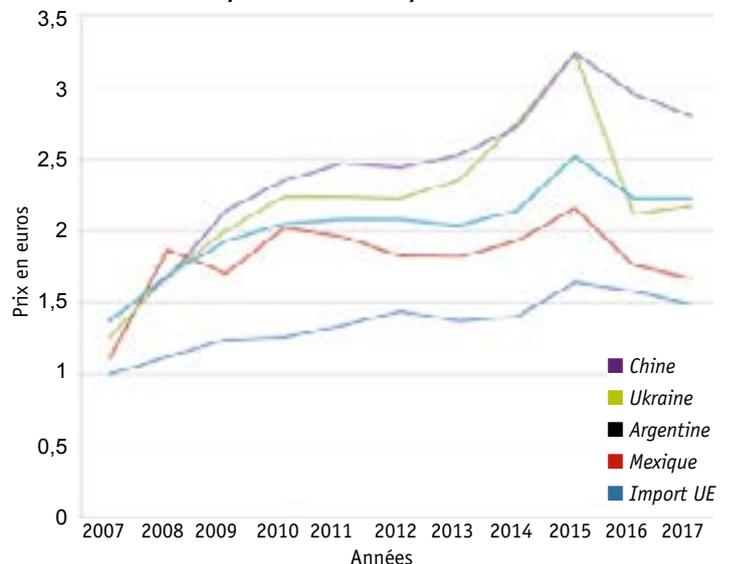
Dans le cadre de la lutte contre *Aethina tumida* la Commission a réduit le périmètre de sécurité pour les ventes de reines à 50 km par rapport aux foyers existants. Les 100 km restent d'application pour les paquets d'abeilles et les colonies. Le petit coléoptère semble rester dans la zone de Calabre. Les destructions de colonies n'ont plus lieu dans la zone pour l'instant. Le document produit lors de Beecome à Pastrana sur la politique sanitaire à mettre en œuvre dans le cadre de la lutte contre *Aethina* a été présenté au GT et devrait être finalisé lors de sa prochaine réunion.



Marché du miel

Un tour de table a permis de clarifier la situation du marché. Le sud-ouest de l'Europe a connu une très mauvaise année avec d'énormes problèmes climatiques. Le Portugal a été le plus touché. L'Espagne, la France, l'Italie ont également vécu une de leurs plus mauvaises années en matière de production de miel. Le reste de l'Europe est très moyen avec des variations locales importantes et des miellées peu habituelles. Les prix du miel restent faibles mais ici aussi on constate de grosses disparités. L'acacia italien pratiquement inexistant s'est vendu à 10 € le kg alors que le hongrois, produit en grande quantité, s'échangeait à 3,5 €. Sur les marchés internationaux, le prix du miel chinois est encore descendu pour passer sous la barre de 1,5 € entraînant dans son sillage le miel ukrainien à 1,67 € à prendre des parts de marché. Le miel ukrainien continue et dépasse les 20% des importations mais avec des prix très bas (1,89 €) pour un miel européen.

Evolution des prix des miels importés en UE



Pesticides et LMR

Côté néonicotinoïdes, des décisions sur leur retrait du marché devraient être prises après réception des rapports de l'EFSA. La DG Santé attendait qu'une décision soit prise au niveau du glyphosate pour aborder cet autre dossier important.

Lors du CDG nous avons appris que le projet de mise en place de LMR (limite maximum de résidus) pour les produits vétérinaires non autorisés en UE n'avait pas obtenu la majorité qualifiée des votes, beaucoup d'états craignant qu'une telle règle ouvre la porte à une perte de qualité du miel et de son image. Les conditionneurs ont réagi vivement à cette annonce, dénonçant la situation actuelle où chaque pays peut appliquer des limites d'action différentes.

Adultération

L'adultération des miels est pointée du doigt. Dans ce cadre, le JRC (Joint Research Center) de la Commission nous a fait part de l'état de leurs travaux lors du CDG. Ils ont lancé un test interlaboratoires pour arriver à valider la technique qu'ils ont développée. Ils étudient également d'autres techniques pour voir leur applicabilité (résonance magnétique nucléaire, etc.). Le besoin d'une base de donnée de miels de référence a de nouveau été souligné. Ils envisagent éventuellement de valider la base de donnée privée actuelle.

Future Politique Agricole Commune

Lors du GT Miel, un accord a pu être obtenu sur la position du GT sur la future PAC. Deux points devront cependant être analysés plus en détail lors de la prochaine réunion : comment définir un apiculteur professionnel ? Le seuil de 150 ruches n'est, en effet, pas satisfaisant. Il semblerait plus pertinent de parler d'« apiculteur à finalité économique » lorsqu'un pourcentage des revenus (par ex. 30 %) est lié à l'apiculture. Les pistes de réalisation pour la mise en place de fonds de garantie en cas de pertes importantes (climatique, sanitaire...) nous seront présentées par les représentants de la FNSEA.

Cires à contrôler

Un point très important lors du CDG a été l'analyse du marché de la cire réalisée par la DG Santé. Pierre Marin de la DG Santé a clairement soulevé les problèmes liés aux ajouts de paraffine (pas toujours de qualité alimentaire) et d'acide stéarique qui peut générer des mortalités du couvain. Si, par le passé, on pouvait ignorer cela, aujourd'hui tous les états ainsi que les opérateurs ont été informés de ces pratiques frauduleuses et des mesures seront prises. Il conseille vivement que les apiculteurs demandent un certificat d'analyse des cires avant de les acheter. Après une phase d'analyse plus fouillée de la situation au niveau européen, les services officiels vont passer à la répression des fraudeurs.

Les apiculteurs ont porté le problème devant la Commission européenne

Adultération de la cire

La cire gaufrée du commerce peut être intentionnellement adultérée avec de la paraffine et de la stéarine pour réaliser des profits financiers.

REFERENCES JURIDIQUES RÈGLEMENT (CE) No 1831/2003 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2003 établissant des règles sur les additifs applicables aux sous-produits animaux et aux produits dérivés non destinés à la consommation humaine.	PROBLEMES Risques pour la santé publique Risques pour la santé des ruches
CIRE + PARAFFINE Problème possible de sécurité à l'entrée dans la chaîne alimentaire En cause : la présence de la paraffine utilisée qui peut contaminer la cire en contact avec le miel et le pollen.	CIRE + STEARINE Problème de mortalité du couvain d'ouvriers.
BESOINS Études de risques supplémentaires Cires définissant la pureté Méthodes analytiques fiables permettant la détection et la quantification de la présence de stéarine et de paraffine.	PROCHAINES ETAPES Évaluer l'ampleur du problème Collecter les données Sondager les parties prenantes Consulter l'EFSA

Rennes, une réussite pour la FNOSAD

Les Bretons ont mis tout leur cœur et leur énergie pour que ce 42^{ème} congrès de la FNOSAD se déroule au mieux à Rennes. On peut évaluer à près d'un millier le nombre d'apiculteurs qui ont assisté aux nombreuses conférences au fil de ces trois jours (17 au 19 novembre).

En matière de pesticides, c'est l'exposé de Jean-Luc Brunet qui a retenu notre attention avec l'impact du fipronil sur les capacités reproductrices des mâles. Ce que les chercheurs ont développé avec cette matière active devrait servir de base à de nouveaux tests d'évaluation des nouvelles molécules. Sur le terrain, on constate que les enquêtes menées par le SRAL (Service Régional de l'Alimentation) des Pays de la Loire en cas d'intoxication aiguë des abeilles sont impressionnantes et font état d'une investigation très professionnelle, analyses faites tant au niveau des ruches que de leur environnement par une équipe de spécialistes des abeilles. Le frelon asiatique étant très présent en Bretagne, il était logique d'avoir un exposé présentant les perspectives de lutte. C'est Benoît Derijard de l'Université de Nice qui a présenté des techniques souvent sophistiquées telles qu'un drone suiveur d'une puce RFID collée sur le thorax d'un frelon pour détecter les nids ou que le génie génétique utilisé (ARN ou ADN

modifiés) dans des aliments pièges pour « éradiquer » le frelon asiatique. Espérons que ces technologies génétiques ne seront utilisées qu'après une analyse d'impact très complète.

Dans son exposé sur la conservation d'abeilles et son projet Bee Hope, Lionel Garnery a eu un discours mettant en cause les pratiques apicoles qui nuisent à la durabilité de la biodiversité de l'espèce. On sentait la tension chez les apiculteurs.

Sur la varroase, à côté des résultats des tests d'efficacité réalisés par la FNOSAD, la Belgique était bien là avec la présentation des essais réalisés au CARI sur les huiles essentielles à bas dosage qui ne peuvent être considérées comme un traitement, et le travail de sélection

VSH très prometteur présenté par Renaud Lavend'Homme.

Les exposants étaient assez nombreux (une quarantaine de stands) et certains venaient même d'Espagne (cire détoxifiée). Le stand du CARI a remporté un vif succès, la bière de l'Ours n'y était probablement pas étrangère.



Un nouveau partenariat

En cherchant à valoriser les miels récoltés localement, le CARI vient d'établir un partenariat avec la brasserie Binchoise et sa bière des Ours. Cette bière naturelle non pasteurisée sera réalisée exclusivement avec des miels de qualité cautionnés par le CARI provenant des apiculteurs belges. Cette bière proposée en dégustation lors du Week-end du CARI et du congrès de la FNOSAD à Rennes a remporté un vif succès auprès des apiculteurs. Le logo du CARI devrait être intégré aux futures étiquettes.



Week-end du CARI

Et voilà, c'est parti, le premier Week-end du CARI s'est tenu à Louvain-la-Neuve en face de 75 apiculteurs belges et français. Durant deux jours, ils ont pu prendre connaissance de très nombreuses informations sur le pollen, de sa récolte à sa consommation. Ce sont deux spécialistes du domaine, Patrice Percie du Sert (fondateur de Pollenergie en France) et Alina Varadi (nutritionniste de Casabio en Roumanie) qui se sont relayés au micro avec beaucoup de complémentarité.

A vos agendas, le prochain Week-end du CARI est programmé pour les 17 et 18 février 2018 et il portera sur les phénomènes de renouvellements précoces des reines.



Patrice Percie du Sert Alina Varadi



Apiculteurs et agriculteurs pour les abeilles

Le 15 novembre 2017, la FWA (Fédération wallonne de l'Agriculture) et le CARI ont organisé une rencontre apiculteurs-agriculteurs autour de la question des légumineuses et des protéagineux. Cette journée d'information gratuite était une occasion de se rencontrer et d'apprendre. 15 agriculteurs, 17 apiculteurs et 3 apiculteurs-agriculteurs ont répondu présents. Certains venaient de bien plus loin que la région de Soignies où était organisée la demi-journée. Les agriculteurs présents ont exprimé beaucoup de curiosité à propos des besoins des abeilles et de « l'origine du miel ». Bernard Decock, coordinateur de la « cellule environnement » de la FWA, a introduit la matinée en rappelant les enjeux communs aux apiculteurs et aux agriculteurs et l'importance de mieux communiquer pour régler les problèmes qui peuvent l'être et qui ne relèvent pas

des pouvoirs publics. Etienne Bruneau a présenté les menaces environnementales pour les abeilles et les bourdons et l'intérêt des cultures de légumineuses. David Knoden de Fourages Mieux a évoqué les aspects phytotechniques et économiques des légumineuses. Christine Cartrysse de l'Association pour la promotion des protéagineux et des oléagineux (APPO) a rappelé les bonnes pratiques agricoles liées à la protection des pollinisateurs. Elle a présenté les contraintes administratives des agriculteurs et les traitements ciblés appliqués sur les champs. La matinée s'est achevée par le témoignage inspirant et passionné de Yvan Hennion, apiculteur-agriculteur professionnel dans la région Hauts de France. Un article sur notre blog butine.info complètera ce bref aperçu.

<https://butine.info/api-abeilles>

Sulfoxaflor suspendu et glyphosate reparti pour minimum 5 ans

Lors de la conférence de presse de l'UNAF du 19 octobre, le grand public a découvert que deux produits à base de sulfoxaflor de Dow AgroScience, Closer et Transform, venaient d'être autorisés en France le 27 septembre. On peut s'en étonner vu que ce pays avait interdit il y a peu tout néonicotinoïde sur son territoire. Il est vrai que cette matière active ne fait pas à proprement parler partie de cette famille mais s'en différencie si peu que même les américains l'ont considérée comme un néonicotinoïde tant sa configuration chimique et son mode d'action sont proches. Les ministres de la transition écologique et de l'agriculture français ont demandé un réexamen du dossier de l'Anses sur base de nouvelles données scientifiques et ce 23 novembre, le tribunal de Nice a suspendu l'autorisation de mise sur le marché.

Le dossier sur le glyphosate est repassé ce lundi 27 novembre au niveau européen et la décision a été de suivre la proposition de la Commission de repartir sur une homologation de 5 ans au lieu de 15 comme le proposait la Commission. 9 pays se sont opposés à cette décision dont la Belgique et la France. Cette dernière semble maintenir son intention d'interdire la molécule plus rapidement (3 ans). Il est vrai qu'elle est annoncée comme carcinogénique pour l'homme par l'agence pour la recherche sur le cancer de l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle contamine également de nombreux miels dans les régions du globe où elle est utilisée.





Anne-Christine BROUWERS

Journée Nord-Sud

Le dimanche 10 novembre 2017 a eu lieu la première journée Nord-Sud qui inaugure une collaboration du CARI avec Miel Maya pour créer un espace de rencontre et d'informations entre apiculteurs de l'hémisphère nord et sud. Une rapide présentation des enjeux représentés par l'apiculture au niveau mondial (<https://goo.gl/s8UjvA>) a permis une entrée en matière. La question émergente du caractère invasif d'*Apis mellifera* était au centre de cette journée. Rémy Vandame, chercheur à Ecosur (Collège de la Frontière Sud, centre public de recherche scientifique mexicain), a abordé la problématique dans son exposé intitulé « *Apis mellifera*, espèce invasive ? De la réalité biologique à l'analyse politique » (<https://goo.gl/jDZE9G>). Pour le chercheur, la compétition entre *Apis* et les autres abeilles existe au niveau floral mais l'impact sur la présence ou l'exclusion d'espèces est encore mal compris. Des recherches complémentaires sont encore nécessaires. Rémy Vandame préfère replacer la menace dans un ensemble d'autres facteurs alarmants souvent liés au modèle agricole intensif (changement de l'usage des sols, pesticides, OGM) mais aussi aux pathogènes, et au changement climatique. Etienne Bruneau (<https://goo.gl/2X1idB>) a fait le point sur la situation belge concernant la question de la compétition entre

espèces. Il est également revenu sur les différents types de statuts de zones protégées. Il a terminé par quelques rappels concernant le comportement de butinage d'*Apis mellifera*. Après avoir travaillé sur une bibliographie systématique, Agnès Fayet (<https://goo.gl/XY7qot>) propose une petite synthèse de la question de la compétition. Quelques pistes sont proposées pour réorienter positivement le débat : nécessité d'une lutte commune pour une amélioration du milieu; préservation des sites de nidification des abeilles sauvages les plus vulnérables; changement du modèle de production agricole avec une introduction de plus de ressources et d'équilibre (ex. agroforesterie) et moins d'intrants chimiques; poursuite du travail de recherche taxonomique. Morgane Folschweiller de l'Université de Mons a présenté le projet SAPOLL et les principaux besoins des abeilles sauvages (<https://goo.gl/HQGeDx>). Elle a signalé la nécessité d'une meilleure compréhension des besoins des différents pollinisateurs. Elsa Demoulin a présenté le cas de la réserve de biosphère du Dja au Cameroun. Trois ateliers étaient proposés l'après-midi : une étonnante dégustation de miels tropicaux, la conduite de la ruche kenyane et l'expérience de transhumance en Bolivie suite à la dégradation de l'environnement.

ICPPR Valence

Le congrès du groupe de travail de l'ICPPR (International Committee of Plant Pollinator Relationship) sur la protection des abeilles a été organisé cette année à Valence. 300 participants venus des quatre continents ont assisté à la présentation des activités du groupe. Depuis la publication des lignes directrices de l'EFSA sur l'évaluation des risques liés aux pesticides sur les abeilles (2013), l'intérêt du groupe de travail se dirige nettement vers l'impact des polluants sur les abeilles sauvages. L'industrie des pesticides a proposé un modèle pour simuler l'impact des pesticides sur les colonies d'abeilles mellifères. La question de l'extrapolation de l'évaluation européenne des risques des pesticides sur les

abeilles domestiques à un pays comme le Brésil était aussi sur la table. Enfin, un groupe de travail sur l'impact des pesticides biologiques (basé sur les micro-organismes, par exemple) a été créé. Plus d'infos ici : <http://bpg-meeting.julius-kuehn.de>

COLOSS - Athènes

L'assemblée générale annuelle de l'association Coloss s'est tenue à Athènes les 2 et 3 novembre avec plus de 100 participants. Un hommage a été rendu au professeur Ingemar Fries, décédé en août, bien connu pour ses recherches sur les pathogènes de l'abeille.

Le groupe de suivi des pertes d'abeilles publiera ses résultats début 2018. Chaque groupe de travail a présenté ses activités annuelles: écotoxicologie (Apitox), petit coléoptère ruche, *vespa velutina*, diversité pollinique (CSI Pollen), résistance naturelle à varroa (Survivants), élevage des abeilles, lutte contre la varroa et virus. L'un des deux projets principaux de Coloss est toujours le B-RAP (Bridging Research and Practice) consacré à la vulgarisation des résultats scientifiques et aux échanges avec les praticiens de terrain.